

Réunion du Conseil d'Administration

**Dimanche 8 octobre 2017
de 17h à 20h**

**dans les locaux de la Maison de la promotion sociale à 33370 Artigues-près-Bordeaux
24 Avenue Virecourt**

Présents : Sylvie Buyens, Marie-Hélène Deschamps, Philippe Dupont, Claire Escande, Mariane Lefere, Geneviève Martin et Bernard Vandekerckhove

Excusés : Dominique Michel et Marlyne Philippe-Coignac, ainsi que Pierre-Yves Goriaux pour les instituts.

La réunion est ouverte à 17h.

1. Point sur le déroulement des journées de Rencontres

La réunion se déroule par l'échange des impressions de ces journées d'Octobre.

2. Divers

Suite aux discussions, surgissent des questionnements et points à traiter :

- Une réunion des deux CA, le jour même ou avant la prochaine réunion de coordination du 3 décembre 2017 est-elle à organiser ?
- L'AG de janvier 2018 doit-elle être déplacée ? Si oui, quand ?
- Quand est-ce que l'AGE est à planifier en 2018 ?
- Une attention est à garder quant au quorum des AGE
- Le bilan des frais des journées d'octobre 2017 est à traiter avec Marlyne et Sylvain.
- Quel est l'après de ces journées d'octobre ?

Clôture de la réunion à 20h00.

Lundi 9 octobre 2017

de 8h à 12h

**dans les locaux de la Maison de la promotion sociale à 33370 Artigues-près-Bordeaux
24 Avenue Virecourt**

Présents : Sylvie Buyens, Marie-Hélène Deschamps, Philippe Dupont, Claire Escande, Mariane Lefere, Geneviève Martin, Dominique Michel et Bernard Vandekerckhove

Représentant des instituts : Pierre-Yves Goriaux, qui arrive vers 9h20

Excusée : Marlyne Philippe-Coignac

La réunion est ouverte à 8h30.

1. Validation du CR de la réunion du CA du 12 juin 2017

Le CR du CA du 12 juin 2017 est validé par **7 voix pour** et **1 abstention** (absence lors de ladite réunion).

2. Collégiales et AG 2018 : lieu, horaire et contenu

Un résumé des journées d'octobre est exposé à Pierre-Yves et Dominique. Une motion a été votée pour demander aux CA des deux associations d'organiser une AGE en vue d'y soumettre la dissolution des associations.

Quel a été le cheminement ? Pour faire du commun, il est nécessaire que ce soit une entité nouvelle en dehors de vouloir réunir les deux associations. Si on veut faire en sorte de se réunir, il faut qu'il y ait du neuf. Des groupes de travail ont eu lieu pendant ces journées. Les votes ont mis en évidence 5 axes de travail : la motion de dissolution, l'annonce de la conception, nous et les politiques, la gouvernance de la nouvelle maison, les practicum. Un tiers, c'est-à-dire l'Université Du Nous, a permis de travailler. Il est demandé au CA d'organiser une AGE, et ce sont les AG qui restent souveraines.

Des critiques sont émises quant au processus général qui a été mis en œuvre (questionnaire, la maison commune...) qui n'est pas neutre tant dans la forme que dans son contenu. Le "faire ensemble" est en cours et cette demande de dissolution ne sera opérationnelle que lors des AGE. Comment finit-on les choses? Tous les gens qui ne viennent plus aux AG ne sont pas à oublier. Un besoin de nouveau a émergé sans nier les valeurs auxquelles les participants ont été formés et auxquelles ils tiennent. Il faut tenir compte de ce qui se passe.

La coordination n'est plus soutenue et le nombre de volontaires dans les CA diminue, l'engagement n'est plus là. Les participants à ces journées d'octobre comptaient 43 membres CEG-t et 45 membres SFG avec peu "d'anciens".

Cette situation va prendre de la place lors du week-end du 20-21 janvier 2018. Une thématique sur le mode "Dans le vif de la pratique" peut être proposée avec la journée de l'AG. Les ateliers peuvent être rapidement mis en place. Maintenant, il s'agit de parler de cette motion et de rendre compte. Nous devons pouvoir donner un maximum de temps. La partie AGO administrative doit être réduite. Comment faire venir des adhérents pour ça ? Comment mobiliser les instituts ? Comment faire une AG sans parler de la dissolution ? Il s'agit d'ouvrir et de prendre du temps pour que les adhérents prennent cela en main. On a jusqu'en décembre 2018 pour faire une AGE.

3. Agrément des formations

Sylvie amène les CR. Suite à la relecture des CR des 20 mars et 29-30 mai du Groupe de travail sur l'agrément des formations en comparaison avec les articles 5 et 6 du LMA, se pose la question des modifications du LMA. Quelles sont les modifications que l'on peut faire au LMA ? Les propositions de modification sont à préparer pour la prochaine AG. Une réunion du groupe de travail, à ce sujet notamment, doit se tenir le 17 octobre.

Le CR final de la commission Agrément des formations sera communiqué en décembre 2017.

4. EAGT

Le CEG-t est maintenant agréé en tant qu' « ordinary member ». Qu'en est-il de l'adhésion des membres du CA en tant que membres individuels et/ou représentant du CA auprès de l'EAGT?

Sylvie n'a pas encore reçu le CR de l'Assemblée Générale de l'EAGT.

Il y a été proposé un resserrement des critères pré requis à l'entrée en formation des étudiants pour les instituts autour des critères issus du monde médical, mais cela n'a pas été voté cette année. Il était proposé un quota maximum de 15 % d'étudiants ni psychologues, ni médecins, ni issus des carrières sociales (appelés les NI.NI.) formés par les Instituts agréés par l'EAGT. Astrid va faire passer les informations sur cette AG. Sylvie fait le lien avec le CA. Astrid (qui est aussi à la Commission éthique de l'EAGT) est déléguée pour représenter le CEG-t à l'EAGT.

5. Commission Agrément

Suite au mail du 23 juin 2017 de Juliette LORENT au secrétariat du CEG-t, la journée Agrément 2018 prévue le 26 mars à Paris est déplacée au 12 mars 2018. La date du 29 septembre est maintenue. Cette information est à placer sur le site du CEG-t. La date initialement prévue en mars a été déplacée pour préserver celles prévues pour le résidentiel du CA.

6. Mise à jour du site internet

Chaque membre du CA s'engage à relire un onglet ou deux du site et à envoyer ses remarques à Bernard. La liste des points à modifier est collectée par Bernard. Concernant l'annuaire, les contacts sont à prendre avec Heidy, Marc Thouret et Marc Bittar. Une procédure "qui fait quoi ?" pour les annuaires est en cours d'écriture.

7. Tableau des commissions

La CA souhaite faciliter ses liens avec les commissions. Un tour de table est fait pour vérifier qu'il y a bien un référent par commission et une adresse générique qui fonctionne par commission. Le rappel est lancé de contacter les commissions avant chaque CA pour rapporter leurs activités et demandes éventuelles.

AFFOP- FF2P : Catherine Aubert
EAGt : Sylvie Buyens

Commissions

Go-Elan (Anne Dasnoy) : Mariane Lefere
Agrément : Marlyne Philippe-Coignac
CED : Marie-Hélène Deschamps
Recours : --

Commissions Mixtes

CMMC : Mariane Lefere
PCGR: Philippe Dupont
CMR : Geneviève Martin
(prochaine réunion CMR confirmée le 17 novembre 2017 à Paris).
Barbara Fourcade sera présente à la journée des Commissions. Si ce n'est pas le cas, un autre membre de la CMR sera présent.

Publications

Encrier : Philippe Dupont
Cahiers : Dominique Michel
L'adresse des Cahiers fonctionne bien et sert à recevoir les textes
(Laurence Luminet relève les courriers).

Il est remarqué que les personnes qui sont sur la liste officielle des commissions, ne contribuent pas toujours. Au bout de 6 mois, il est proposé de les contacter et de questionner leurs intentions avant de mettre à jour la liste avec les membres actifs.

8. Publicité et Cahiers

L'Exprimerie s'excuse pour la publicité envoyée par erreur avec le numéro des Cahiers de l'été 2017. Un erratum sera joint au prochain numéro des Cahiers.

9. Colloque sur la Recherche à Paris - mai 2017

Un N° commun Revue et Cahiers suite au Colloque sur la Recherche est en cours de réflexion. Dominique fait part des difficultés dues aux différences de rythmes et de manières de faire des 2 commissions et le CA donne son aval pour que la question : " Êtes-vous d'accord pour que nous fassions ensemble ce Numéro sur la recherche ?" soit posée au groupe de personnes qui s'occupent de la Revue. A la suite de quoi, si la réponse est oui, les décisions pour la réalisation seront à prendre ensemble. Une rencontre est prévue le 17 octobre entre des membres du Comité de la Revue Gestalt et 2 membres du Comité de rédaction des Cahiers pour évoquer le processus.

10. Journée des commissions du 5 décembre 2017

Ce point n'a pas été évoqué pendant ce CA.

11. Colloque mondial de psychothérapie

Le CR est-il à publier dans l'Encrier ? Il n'est pas répondu à cette question pour le moment, une autre suggestion ayant été faite d'inviter la CMMC, présente à cette manifestation, à diffuser une information directement à l'ensemble des adhérents des deux associations.

12. CEG-t en Belgique

Philippe informe que les activités se sont relancées en septembre 2017. Les préoccupations reviennent à la pratique quotidienne de la Gestalt-thérapie. On est sorti des problématiques de la loi. Pour ne citer que quelques thématiques des groupes de travail: "Le corps", "Perdre ou la perte"... Il y a aussi des interventions ponctuelles à l'occasion des rencontres, une lettre express c'est-à-dire une page qui rassemble toutes les informations. Catherine Aubert a demandé de venir à une rencontre. Le CA demande à recevoir cette "Lettre Express" et s'engage à publier cette lettre sur le site dans l'onglet CEG-t en Belgique (sous vérification de l'accord des personnes nommées).

13. Groupe de travail inter-instituts

Pierre-Yves fait le point sur le groupe de travail inter-instituts : comment les rencontres se sont historiquement déroulées. ? La question est de savoir s'il s'agit d'une activité du Collège. Si oui, le Collège peut-il participer aux frais ?

Le respect du processus a permis de créer de la sécurité et du lien pour permettre d'exposer les pédagogies respectives en toute confiance. On peut imaginer des rencontres de niveaux différents. Si ce travail concerne le Collège, cela a des conséquences sur les éventuels futurs instituts. Les formations sont agréées. Les instituts adhèrent et invitent les futurs thérapeutes à se faire agréer.

Le CA confirme que les rencontres inter-instituts font partie des activités du Collège.

Clôture de la réunion à 12h.

Avis aux lecteurs : Ce compte-rendu est le reflet des débats tenus à la date de la réunion.

- **PROCHAINES DATES DE RÉUNION DU CA EN 2017 :**
19 novembre à Paris 10h-17h à confirmer
4 décembre à Paris
- **3 décembre : Réunion de la Coordination à Paris**
- **5 décembre : Journée des commissions à Paris**